

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Les PDR, des outils utiles au monde agricole sous certaines conditions

Ludovic Pillonel

Les projets de développement régional (PDR) essaient en Suisse romande. Ces instruments s'avèrent adaptés aux initiatives agricoles d'envergure.

C'est à Champéry (VS), dans le val d'Ille, que se sont donné rendez-vous les participants au cours d'Agriidea sur les Projets de développement régional (PDR), jeudi 20 et vendredi 21 septembre. Malmenés par le prix du lait d'industrie, les agriculteurs du cru ont décidé d'utiliser cet instrument (lire encadré) pour donner un nouvel élan à leur production. Le projet est en cours de réalisation, après la signature, en avril 2017, de la convention par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), le Conseil d'Etat valaisan et la Société d'agriculture de la Vallée d'Ille (SAVI). L'implication de la Confédération et du Canton interviendra jusqu'en 2023, échéance à partir de laquelle les initiants voleront de leurs propres ailes.

Au bénéfice d'un crédit cadre de 13 millions de francs validé par le Grand Conseil en 2016, le PDR vise notamment la création et la rénovation de locaux de fabrication dans les alpages et la construction d'une cave d'affinage à Troistorrents (VS), sur le site de la coopérative La Cavagne, point de vente des délices du terroir du coin. L'utilisation de la marque «Saveurs Dents du Midi» associe les produits à la destination touristique, qui réunissait déjà les trois communes

parties prenantes. «Il s'agit du projet du siècle pour l'agriculture de la vallée. Sa planification demande beaucoup de travail, mais les subventions considérables obtenues permettent d'amener de la valeur ajoutée et des emplois», s'enthousiasme Laurent Meier, président de la SAVI.

Disparités entre cantons romands

Depuis le lancement de l'instrument en 2007 au niveau fédéral, l'OFAG a soutenu 147 esquisses de PDR, dont huit nouvelles cette année. Le Valais fait figure de chef de file romand, puisqu'il totalise quatre initiatives au stade préliminaire ou de l'avant-projet, et cinq en cours de réalisation, dont le PDR pilote du val d'Hérens. Le canton de Vaud regroupe sept PDR, toutes étapes confondues; le Jura en compte trois et Genève deux. Fribourg et Neuchâtel ferment la marche, avec une seule démarche lancée sur leur territoire respectif.

«Ces disparités sont principalement liées à l'esprit d'initiative des agriculteurs au niveau local et à l'orientation des politiques agricoles à l'échelle des cantons», observe Vincent Schmitt, collaborateur de l'Office fédéral de l'agriculture en charge du suivi des PDR en terre romande. Ce dernier note la même diversité quant aux caractéristiques des initiatives. «Nous voyons souvent des projets touchant à l'amélioration des structures existantes et à la mise en commun d'une partie de la vente (magasin) et de la transformation (boucherie, fromagerie, moulin) par une majorité des exploitations d'une région donnée. Il arrive



Le projet de développement régional du val d'Ille comprend, entre autres, l'agrandissement du magasin La Cavagne, à Troistorrents.

également que des exploitations s'associent le long d'une filière agricole (céréalière, noix, lait)», déclare-t-il.

Réunir les secteurs de l'économie régionale

De dimension intersectorielle, les PDR sont susceptibles de rassembler des acteurs de nombreux horizons, tels que les parcs régionaux, les chambres agricoles, les associations de producteurs bio ou encore les représentants de la gastronomie et du tourisme. Le succès des actions de développement régional dépend donc en partie de leur capacité à définir et réaliser des objectifs communs.

La complexité du processus d'élaboration, fruit de multi-

ples échanges de documents et de points de vue entre l'OFAG, le Canton et les porteurs du projet durant les étapes de l'étude préliminaire, de la documentation et de la réalisation, demande quasi inévitablement de faire appel à un coach. Le financement de cet appui doit être partiellement pris en charge par les initiants.

Les subventions fédérales couvrent jusqu'à 50% des frais d'accompagnement de l'étude préliminaire, à hauteur de 20 000 francs au maximum. Les frais d'études durant l'étape de documentation (planification) ainsi que les investissements réalisés lors de la mise en œuvre du projet peuvent bénéficier d'un soutien, conformé-

ment à l'ordonnance sur les améliorations structurelles (OAS). «La contribution fédérale est en moyenne 20% plus élevée qu'une mesure individuelle d'amélioration foncière. La part du Canton doit représenter au minimum 80% de l'apport de la Confédération», précise Vincent Schmitt.

Selon ses observations, l'outil PDR se révèle «très pertinent, dans le sens où il stimule la créativité et la capacité d'innovation du monde agricole au-delà des exploitations». La future politique agricole, qui s'achemine vers la mise en œuvre de stratégies globales à l'échelle régionale, augmentera sans doute la place des PDR dans le paysage de l'agriculture suisse, prédit-il. «Cet outil de

Plusieurs prérequis

Le concept du PDR s'inscrit dans la Politique de la Confédération pour les espaces ruraux et les régions de montagne, au même titre que les aides à l'investissement ou aux exploitations et les mesures d'amélioration foncière. Un projet de développement régional implique nécessairement «une participation de l'agriculture à titre prépondérant, une collaboration régionale entre les partenaires sur plusieurs années, un plan d'ensemble concerté, comprenant au moins trois projets partiels de nature différente ainsi qu'une coordination avec le développement régional et l'aménagement du territoire», indique l'OFAG sur sa page internet dédiée aux PDR. LP

développement économique permettra, au même titre que les autres mesures d'aide existantes, de concrétiser ladite stratégie sur le terrain.»

Les 31 PDR en cours de mise en œuvre ou déjà réalisés à l'échelle nationale laissent la place pour de nouveaux venus, «d'autant plus que certains cantons développent actuellement leur premier PDR», rappelle Vincent Schmitt.

Votre avis

Pensez-vous solliciter l'instrument PDR dans le cadre d'un projet futur?

Votre réponse
journal@agrihebdo.ch
Fax 021 613 0640

Trouver un moyen de fédérer les agriculteurs

Les participants au cours sur les PDR de Champéry ont échangé sur leurs expériences lors d'une table ronde. La nécessité de trouver un fil rouge, est apparue comme l'une des clés du succès. Joël Bader, du Service de l'agriculture du canton de Fribourg (SAGri), a évoqué le PDR maraîcher «BioGemüse Seeland», qui ressemblait initialement «davantage à l'addition d'initiatives individuelles qu'à une démarche commune. Les porteurs du projet ont su le faire évoluer, en clarifiant son identité et en se concentrant sur la branche bio et le périmètre géographique du Seeland», relève le chef de la section «Bâtiments ruraux et aides aux exploitations» du SAGri. L'implication de Morat Tourisme, afin de créer une offre dynamique, la collaboration logistique envisagée dans l'optique du transport des légumes par le rail et des échanges avec la gastronomie pour la promotion des produits renforcent le principe multi-sectoriel de cette nouvelle mouture.

«Le PDR a convaincu les instances cantonales et fédérales. Il englobe désormais la très grande majorité des producteurs fribourgeois et bernois de légumes bio de la région



La Ferme des Moulins, à Sembrancher, a fait l'acquisition d'un char à fondue dans le cadre du PDR du Grand-Entremont.

avec, à la clé, la création de valeur ajoutée», se réjouit Joël Bader. Ce dernier a l'intention de solliciter les représentants de la vulgarisation du canton pour mieux faire connaître l'instrument du projet de développement régional aux agriculteurs fribourgeois, le potentiel étant énorme.

D'autres moyens peuvent être utilisés pour renforcer la cohérence d'un PDR et la cohésion de ses fers de lance. Entré dans sa phase de réalisation cette année, le PDR du Grand-Entremont (VS) réunit des projets partiels aussi variés que la création d'un centre d'extrac-

tion du miel, la construction et la rénovation de laiteries, la création d'un local de découpe de viande ou d'un abattoir, le remplacement d'installations de séchage de plantes aromatiques ainsi que des projets agritouristiques. La mise sur pied d'une identité visuelle pour l'agriculture de tout le Grand-Entremont, couplée à des actions de communication, de marketing et de créations d'expériences, avec la collaboration des destinations touristiques, devrait apporter du liant à toutes ces démarches et fédérer les trois vallées parties prenantes, espère Martine

Jaques-Dufour, coordinatrice et responsable marketing du projet.

Le PDR portant sur le développement de circuits courts au Val-de-Ruz (NE) aurait idéalement dû s'articuler autour d'une Maison des terroirs. L'impossibilité de réaliser, dans l'immédiat, ce projet d'envergure a imposé une solution de repli, mais la plate-forme de distribution envisagée laisse encore certains agriculteurs perplexes, observe Danielle Rouiller. Exploitante à Cernier, elle fait partie du seul projet de développement régional neuchâtelois actuellement en phase de planification.

Pas un «club d'initiés»

Faire comprendre qu'un PDR ne s'apparente pas à un «club d'initiés» et ne profitera pas uniquement aux porteurs de projets partiels. Voilà l'un des objectifs principaux à viser d'après Monique Perriard, conseillère agricole auprès du Service cantonal valaisan de l'agriculture. «Dans les régions rurales, les structures porteuses des PDR pourraient constituer une bonne alternative aux sociétés de laiterie ou aux syndicats d'élevage moribonds», déclare-t-elle. LP

Bien se renseigner sur le marché

Plus de la moitié des 147 PDR soutenus par l'OFAG n'ont pas passé le cap de l'étape de documentation. S'il interpelle, ce chiffre ne signifie pas forcément que les 82 initiatives interrompues ont été définitivement abandonnées. Certains projets ont, par exemple, été réorientés vers d'autres possibilités de soutien, comme les contributions et crédits d'investissement pour les mesures individuelles. «D'autres se sont également tournés vers la promotion de la qualité et de la durabilité dans le secteur agroalimentaire (OQuaDu) ou vers la Nouvelle politique régionale (NPR). D'une manière générale, on peut dire que même si un PDR ne se concrétise pas, cela aboutit à de nouvelles impulsions au niveau régional», indique Vincent Schmitt, collaborateur de l'OFAG.

Plusieurs causes d'échec

Ce dernier relève qu'un «encadrement peu éclairé, le manque d'une réelle volonté paysanne» et le découragement lié à la durée du processus ont sans doute contribué à certains échecs. Le traitement des dossiers peut d'ailleurs être reporté par des informations insuffisantes, notamment



Le cours d'Agriidea fait chaque année le point sur les PDR.

dans le cadre de l'élaboration du business plan. «Les modèles économiques sont souvent lacunaires. Ceux-ci doivent être explicites et basés sur une étude de marché», souligne Vincent Schmitt.

Coauteur d'un travail d'évaluation sur les PDR, l'économiste agricole Christian Flury a identifié d'autres paramètres à améliorer. «Il faut adopter une approche de développement régional et non de développement de l'agriculture dans une région», déclare-t-il. Il recommande aussi de ne pas hésiter à abandonner si l'on constate que la démarche ne rencontre pas le succès escompté et de renforcer les échanges d'expériences entre porteurs de projet. LP